

VILLESSELVE

# Le parc éolien inauguré

«Le Champ Vert» est un parc éolien implanté sur les communes de Villeselve et Brouchy, à la limite départementale entre l'Oise et la Somme. Le paysage est caractérisé par un relief relativement plat entaillé par des vallées humides et des vallées sèches. L'activité humaine de ce plateau agricole est fortement tournée vers la culture intensive. Le territoire ne comporte pas de contraintes naturelles fortes et se révèle adéquat à l'implantation d'éoliennes.

Les 5 éoliennes ont une puissance de 10 MW. La production tota-

le du parc entre juin 2008 (mise en service) et juin 2009 est de plus de 16 000 MWh, soit l'équivalent d'une économie de 4 800 tonnes de CO<sub>2</sub>.

La production moyenne/éolienne/an est de 4 030 Mwh

La production moyenne/an est de 20 150 Mwh

Yves Butin, maire de Villeselve, a inauguré les cinq éoliennes, en compagnie de M. Barbier, maire Brouchy.

Environ 300 personnes étaient présentes : de nombreux riverains des communes de Villeselve et Brouchy

ainsi que les élus du secteur et les personnalités suivantes :

- M. Gruy (président du groupe de Maïa)

- M. Leblanc (sous préfet de Péronne)

- M. Gonnot (député de l'Oise)

- M. Chapuis-Roux (vice-président du Conseil régional)

- M. Deguise (représentant le Conseil général de l'Oise, président du Pays Noyonnais, maire de Noyon)

- M. Lecomte (maire de Crisolles)

- M. Frau (maire de Lassigny)

- M. Carvalho (maire de Thourotte)

